

## Restauration scolaire

Il existe 9 sites de restauration scolaire à Montereau. Depuis la rentrée 2024, la Cuisine Centrale prépare les repas livrés chaque jour, selon des règles rigoureuses définies pour garantir la sécurité et l'hygiène alimentaires.

### Tarifs

Pour faciliter l'accès à la cantine scolaire, depuis septembre 2015, le prix des repas de la cantine scolaire **est plafonné à 1 €** pour les élèves des maternelles et des élémentaires résidant sur notre commune. Pour autant, les familles continuent de bénéficier des tarifs du quotient familial pour les tarifs inférieurs à 1 €.

## Inscription et facturation

L'inscription est annuelle et la réservation des repas se fait sur **le Portail Famille** depuis septembre 2022. La facture est établie mensuellement et adressée au cours de la première quinzaine du mois suivant. Elle comprend, outre les repas de cantine, les autres prestations municipales dont vous pouvez bénéficier (APPS, Accueil de Loisirs, RAPE).

**NB :** *la fiche d'inscription est un formulaire unique et commun pour la cantine et l'accueil périscolaire (APPS, Accueil de Loisirs, RAPE...).*

QUOTIENT FAMILIAL

## Commission des menus

Il s'agit d'une commission réunissant des représentants de la Ville, des professionnels, des partenaires et des usagers. Son rôle est d'établir les menus pour une période déterminée (8 à 12 semaines environ).

Cette commission est ouverte aux représentants des parents d'élèves. La grille hebdomadaire des menus est affichée dans les écoles et disponible sur le site internet de la ville et l'application Montereau +.

## Petit-déjeuner

Depuis septembre 2021, la Ville propose aux familles qui le souhaitent d'inscrire leur enfant pour un petit-déjeuner avant le temps d'école à 7h45 (1 boisson et 2 composants parmi : céréales, fruit, pains divers, produits à tartiner). **Tarif unique de 1 €** par enfant et par jour ajouté au tarif de l'APPS.

## Pause déjeuner

***En maternelle***

*Une quarantaine d'Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) sont affectés auprès des enfants. Ils suivent les consignes éducatives qui leur sont données par l'équipe enseignante. Ils accompagnent et surveillent les enfants demi-pensionnaires. Leur présence durant la pause déjeuner contribue au bon déroulement et à la convivialité du temps du repas.*

***En élémentaire***

*Une trentaine d'animateurs diplômés sont missionnés par la Mairie pour l'accompagnement des élèves élémentaires durant le temps du repas. De plus, 8 agents à temps partiel renforcent les équipes.*



**VILLE DE MONTEREAU-  
FAULT-YONNE**  
54 rue Jean Jaurès  
77130 - Montereau-Fault-Yonne